## **ASSOCIATION LES PLATANES**

FROMAGES Contrat d'Engagement - 2025 (à remettre en double exemplaire)

Durée du contrat : 7 mois

Date de début: 18/04/2025

Le producteur	L'adhérent
Christel et Fabrice Tonelli	Nom:
La ferme des Brus	
9320 SOULAN	Adresse:
	Téléphone :
	Mail :
	A:
Signature	Signature

L'adhérent et producteur ont pris connaissance des statuts et	t du règlement intérieur de
l'association « Les Platanes » et s'engagent à les respecter :	https://www.amap-lesplatanes.org

NOM Prénom de l'adhérent ....... déclare avoir réglé sa cotisation à l'association « Les Platanes » : 8 euros à régler en ligne ou en chèque avec les contrats accompagnés du formulaire à imprimer sur le site.

## Fonctionnement:

La saison se déroule d'Avril à Octobre, la distribution auront lieu les vendredi 18/04 ; 9/05 ; 06/06 ; 04/07 ; 08/08 ; 05/09 ; 03/10.

L'adhérent signe un engagement pour les distributions allant d'avril à octobre avec un prépaiement basé sur la première commande.

En cours de saison l'adhérent peut modifier et augmenter sa commande. Il n'est pas possible de diminuer sa commande en cours d'année.

Chaque adhérent régularise sa consommation effective lors de la dernière distribution en octobre.

Ci-dessous les fromages disponibles.

Attention! Les fromages secs ne sont pas disponibles lors de la première distribution.

Cette liste évoluera au cours de l'année : tomme, râpé... Les adhérents pourront remplacer certains fromages par d'autres dans leur commande.

		Pal	ets	_	Double	Palet	Brique	Boucho	Faissell	Pyrami	Moello	Brus	Yaourt	
	Frais	Crem	Mi-Se	Sec	Palet	Cendré		ns	е	de	ux	chetta		
		eux	С					(x10)		Ail				
										&			125g	Total
										poivre				mensuel
Prix	3,40	3,40	3,40	3,40	6,30	3,60	4,00	3,00	4,50	5,80	4,40	3,80	1,40	de base
Nb														
Total														
1.564														

## Modalités de paiement

Montant de la première comm	nande (base de l'engagement):	X 7 distributions =
Furos, pavés en	chèques à l'ordre de Fabrice To	onelli.

Les chèques sont encaissables tous les mois.

Si le prépaiement est effectué en un seul chèque il sera encaissé en début de saison.